

Vivre à VILLERON



Chers lecteurs,

Entre la rédaction de ce bulletin et sa distribution, le Premier Ministre a fait des annonces pour la plupart positives, à Gonesse, le vendredi 7 mai, sur le développement à venir de l'Est du département. Nous sommes donc concernés.

Seule incompréhension, nous n'avions pas encore le résultat de l'enquête publique sur la ligne LGV Roissy Picardie.

Or, dans sa grande mansuétude, une des annonces concerne l'aménagement de la gare Fosses Surveilliers sur la ligne Roissy Picardie.

Il y a donc tout lieu de penser que la concertation depuis 2019 sur l'intérêt de cette liaison SNCF a été bafouée, rendant tous nos engagements balayés de manière cynique.

Restons attentifs à la suite des événements.



Retrouvez l'ensemble des informations
et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr





SOMMAIRE

p 2-3	Édito
p 4-5	Ligne LGV
p 6-7	Budget
p 8-9	Vie scolaire
p 10-11	Centre de loisirs
p 12-13	Infos communales
p 14	Communauté d'agglomération
p 15-16	Travaux

Titre du Journal :

VIVRE à VILLERON

Périodicité : Janvier, Mai, Octobre

Directeur de la publication :

Dominique KUDLA

Comité de rédaction :

Sylvie MORAT et Benoît BAZIER

Imprimeur : J.B. Impressions,

60 128 Plailly

Crédit photos :

Dominique KUDLA

VOTV



ÉDITORIAL

Chers administrés,

Depuis la distribution du bulletin municipal numéro 80 en janvier, il nous a fallu faire face à la troisième vague de cette crise COVID 19 dont nous avons du mal à voir la fin.

Par contre, pas de période de répit cette fois pour profiter des vacances de février et encore moins celles de Pâques puisque les écoles ont été fermées une semaine avant le début de ces congés.

Un des éléments positifs a été la poursuite des cours à l'école et des services associés, malgré quelques petits désagréments auxquels nous ne pouvions pas échapper dûs aux absences d'enseignants atteints par le COVID.

Pour les parents qui travaillent, cela a été une épreuve supplémentaire. A chaque fois, nous avons adapté le fonctionnement pour qu'ils ne pâtissent pas de ces situations dans leur quotidien.

Malheureusement, plus récemment, certains parents, se sachant positifs ont envoyé malgré tout leurs enfants à l'école, entraînant la fermeture de la classe.

Ces comportements irresponsables et inquiétants sont préjudiciables à tous et occasionnent une charge de travail supplémentaire à un moment où nous pensions sortir la tête de l'eau.

Encore **un grand merci** aux enseignants et aux salariés attachés aux activités scolaires et périscolaires, ainsi qu'aux secrétaires qui assurent la logistique, sans oublier les familles qui font face à toutes ces contraintes.

J'ai eu le plaisir d'accueillir les élèves et les enseignants lors de la reprise le lundi 26 avril.

Dans ce contexte un peu tendu et morose, quelques administrés font du nombrilisme et nous polluent avec leurs petits problèmes dont ils se font tout un monde, souvent par suffisance et mépris de l'autre.

Heureusement vos élus et les salariés de la mairie n'ont pas le temps d'avoir des états d'âme, puisque la charge de travail ne cesse d'augmenter compte tenu de l'arrivée de nouveaux administrés mais aussi, avec la dématérialisation des dossiers administratifs qui ne facilite pas le quotidien, la fermeture annoncée des perceptions qui va nous faire perdre du temps et le contact physique avec les salariés, la nécessaire anticipation pour la création de nouveaux équipements et l'engagement dans la lutte contre la ligne LGV, alors que les dés semblent pipés d'avance.

Je ne vais pas reprendre les termes de mon dernier éditorial qui fustige les manquements de l'État parmi lesquels, les problèmes de logement, une immigration non raisonnée, l'absence d'une instruction civique permettant le bien vivre ensemble, un manque d'anticipation pour créer dans notre secteur de nouveaux collèges et lycées, le manque de logements pour les étudiants qui va devenir de plus en plus tendu avant que l'économie ne reparte.

Ces sujets sont de plus en plus d'actualité avec cette crise qui dure.

Je vais maintenant vous communiquer la nature des projets à venir liés au développement du village.

Nous avons commencé l'étude sur l'agrandissement du centre de loisirs et la création de trois nouvelles salles de classe dont nous espérons qu'elles seront suffisantes.

Je rappelle ou j'informe les nouveaux habitants, qu'au 31 mars 2017, l'école comptait 5 salles de classe, dont seulement 4 occupées.

Cet agrandissement se fera à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes qui sera déconstruite dès la fin de l'année.

Actuellement, l'école compte 12 classes et à la rentrée de septembre elles seront toutes occupées, sachant que la douzième a été installée dans l'ancien restaurant scolaire qui va reprendre son ancienne vocation pour assurer un meilleur service de restauration scolaire entre les élèves de maternelle et ceux de primaire.

Nous ne disposerons alors plus que de 11 classes à la rentrée de septembre prochain et il est donc plus qu'urgent d'agrandir le groupe scolaire, sachant que la construction de la Résidence Emile LECERF va démarrer dans les tous prochains mois.

Nous allons pouvoir déposer dans les prochains jours nos dossiers de subventions auprès de la Région et du Département.

En septembre, nous constituerons le dossier d'appel d'offres pour choisir le constructeur en décembre et lancer les travaux en janvier, sachant, que nous allons, pour des raisons de coûts, privilégier des bâtiments modulaires qui sont très performants, nous avons pu le constater dans nos précédentes réalisations.

Le travail ne manquera donc pas, sachant que la charge de travail quotidienne ne diminue pas.

Nous avons déjà concrétisé de nouvelles embauches pour la restauration scolaire et les postes d'ATSEM.

Je ne reviendrai pas sur la liaison LGV Roissy Picardie. Mes collègues Sylvie MORAT et Christophe DUPUIS ont parfaitement décrit l'historique de ce projet.

Je vais clore cet éditorial en remerciant à nouveau mes collègues du conseil municipal qui, depuis les élections de mars 2020, me soutiennent dans tous les dossiers sensibles que nous devons gérer et ils ne manquent pas.

J'y associerai l'ensemble des salariés et plus particulièrement les secrétaires de l'accueil avec qui je passe une partie de mes journées et les Directrices de l'école et du centre de loisirs qui, depuis plus d'un an, s'adaptent à toutes les situations pour assurer le meilleur service aux familles.

Dans ce contexte difficile, les élus et salariés de la communauté d'agglomération dont nous faisons partie font le maximum pour assurer un fonctionnement excellent et poursuivre le soutien aux communes.

Notre esprit de corps ne se dément pas, ce qui nous a permis d'affronter cette crise sanitaire dans une relative sérénité.

Toutefois, nous sommes tributaires de l'activité aéroportuaire en souffrance. Nous nous attendons à des lendemains difficiles.

Je remercie également la CARPF d'avoir validé une convention de partenariat avec la commune que je représente pour suivre la gestion du bois et éviter les désordres que nous avons constatés après le passage des bûcherons en 2019 qui n'ont pas été sensibles à cet environnement ce qui a engendré de fortes dégradations.

Pour conclure, je vous rappellerai que **les élections Départementales et Régionales se dérouleront les 20 et 27 juin**. Venez accomplir votre devoir citoyen, parce que nous avons besoin d'un bon fonctionnement de ces institutions sur lesquelles nous nous appuyons.

Tous les assesseurs du bureau de vote de Villeron seront vaccinés, faites de même pour un avenir plus serein.

Continuons à prendre soin de nous, de nos proches et gardons l'espoir de jours meilleurs.

A bientôt.

Dominique KUDLA



À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1er janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 354 000 habitants. 2e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Pour plus de renseignements sur la vie de la CARPF, rendez-vous sur roissypaysdefrance.fr

ACTUALITÉ DU PROJET DE LGV ROISSY-PICARDIE

Visite sur site des élus locaux le 30 mars 2021



Inscrit depuis de nombreuses années au Schéma Directeur de la Région, ce projet aura occupé les élus successifs du secteur qui n'ont eu de cesse de dénoncer l'absurdité de son tracé et ses nuisances. En 2013, nous avons salué la décision de l'Etat de stopper celui-ci pour concentrer ses investissements sur l'entretien des réseaux existants.

Or, comme vous l'aurez constaté, cette LGV a refait surface depuis quelques mois par le biais de réunions publiques annoncées sans grand tapage, ce qui explique en partie la faible mobilisation des populations alentours à ce moment-là. Les élus du secteur ont fait à nouveau front avec comme argument

supplémentaire non négligeable, les zones d'habitations

récemment développées à la demande de l'Etat, se trouvant dorénavant à proximité immédiate de ce tracé. Mais cette fois encore, si nous avons été parfois écoutés, nous n'avons jamais été entendus. Le projet s'est donc concrétisé un peu plus avec la tenue de l'Enquête Publique destinée à collecter les avis des différents acteurs concernés avant que ne soit prononcé l'Avis d'Utilité Publique.

Ainsi, en dépit du confinement, c'est dire le degré d'urgence de cette LGV, cette enquête s'est déroulée du 23 février au 6 avril, donnant à chacun la possibilité de consulter en mairie ou sur internet un dossier de plus de 1000 pages et d'exprimer des commentaires, de pointer les incohérences du projet et d'argumenter pour dire NON.

Le Conseil Municipal a exprimé ses remarques au travers d'une délibération votée le 22 mars dernier qui a été remise au commissaire enquêteur en complément de celle votée à l'unanimité moins 1 voix par l'ensemble des représentants communaux de la CARPF. Il faut d'ailleurs saluer le travail de l'équipe de Madame FRESNEDA qui a analysé avec soin l'intégralité du dossier d'enquête pour mettre en évidence les points d'achoppement et demander des détails complémentaires.

Nous nous félicitons aussi d'avoir été récemment rejoints dans notre combat par le « Collectif des riverains du projet LGV Roissy-Picardie ». En effet, il est essentiel que les Villeronnais se mobilisent pour appuyer l'action des élus.

Rassemblement du collectif place Golinelli



Monsieur KUDLA interrogé par la journaliste de VO TV



Sylvie MORAT, Christophe DUPUIS et Dominique KUDLA



C'est ainsi que dans la même semaine, nous avons eu, à l'initiative de la mairie, la visite de Monsieur Antony ARCIERO, notre Conseiller Départemental qui a donné lieu à un reportage vidéo publié par Val d'Oise TV et à l'initiative du Collectif, la venue de Madame Zivka PARK (Députée du Val d'Oise), tous deux venus constater sur le terrain la proximité du tracé vis-à-vis du nouveau lotissement. Un article est également paru dans le Parisien 95 suite à l'avis défavorable prononcé par le Département contre cette LGV.

Le Collectif a également organisé une marche citoyenne dans Villeron le 4 avril pour sensibiliser les habitants et les appeler à exprimer leurs avis avant la clôture de l'enquête. ainsi qu'un rassemblement devant le Conseil Régional d'Ile de France qui aura permis une rencontre de plus d'une heure avec un proche conseiller de Madame PECRESSE.

Le but étant de demander une implication plus visible de la Région contre ce projet et le soutien du Collectif. A cette occasion, et au cours d'une visioconférence avec les différents acteurs dont le Département et la Région, nous avons eu confirmation que cette LGV aura pour effet de retarder les travaux d'amélioration du RER D, un comble lorsqu'on sait que le nombre de voyageurs quotidiens sur cette ligne est 40 fois plus élevé que celui prévu sur la LGV Roissy-Picardie !



A l'heure où nous écrivons cet article, nous restons en attente des conclusions du Commissaire Enquêteur sur lequel l'Etat prendra sa décision. D'ores et déjà, Villeron et les communes voisines impactées, ont prévu de poursuivre la lutte pour s'opposer à ce projet en utilisant les moyens légaux à notre disposition.

Intervention de Madame PARK



Toutes les forces conjuguées (Région, Département, CARPF, Communes, Collectif), chacune à leur niveau, seront les bienvenues puisque les sponsors nationaux de ce projet ne sont rien de moins que le Président de la République et sa Ministre de l'environnement (respectivement natif et élue Picards). Nous ne nous faisons guère d'illusions sur les suites qui seront données à nos diverses protestations à moins que les répercussions économiques liées à la pandémie ne rebattent les cartes...

Villeron : une gestion éclairée

La gestion des finances communales ressemble parfois à un numéro d'équilibriste pour les maires qui doivent répondre aux besoins des habitants, nouveaux et anciens, en tenant compte de la baisse des recettes liée à la disparition progressive de la taxe d'habitation et à cette période de pandémie qui rend le futur incertain.

Grâce à une gestion au plus près de nos dépenses et de nos investissements, le budget communal de Villeron reste à l'équilibre. Nous vous proposons ci-dessous un bilan simplifié du budget 2020 et un premier aperçu de celui de 2021. Nous reviendrons sur ce dernier dans un prochain bulletin, avec notamment les incidences de la suppression progressive de la taxe d'habitation et ses répercussions sur le budget communal et départemental.



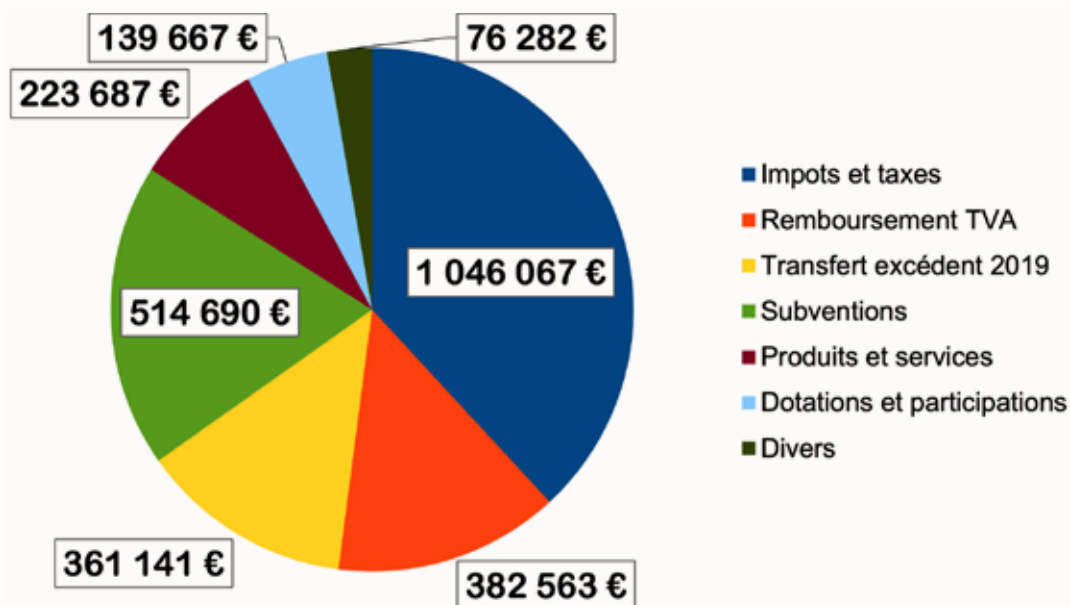
BUDGET 2020

Recettes : 2 744 097 €

Dépenses : 2 067 196 €

Soit un résultat excédentaire de près de 680 000 €.

Recettes 2020



Dépenses 2020

Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Frais de personnel et indemnités - 684 820 € 	Remboursements d'emprunts - 149 304 € 

Dépenses de fonctionnement (suite)	Dépenses d'investissement (suite)
Prestations Externes (ex : entretien espaces verts...) 94 969 € 	Constructions, Aménagements 704 351 € dont : Ecole maternelle 505 000 € 
Charges courantes de fonctionnement (Electricité, eau...) 353 825 € 	Acquisition et aménagement nouveaux locaux techniques 86 000 € Achèvement des travaux de la salle polyvalente 84 000 € Vidéo surveillance dans les nouveaux quartiers 11 000 €
Subventions aux associations 19 850 € 	
Autres dépenses Divers 60 077 €	

Budget 2021

Le budget 2021 tient compte des besoins correspondants à l'agrandissement de notre village, soit :

Budget de fonctionnement
2 082 989 €

Budget d'investissement
2 073 981 €

- Achèvement des travaux des nouveaux locaux techniques
- Fin des travaux de l'école maternelle et de la salle polyvalente
- Début des travaux de constructions de 3 nouvelles salles de classe
- Démarrage de l'extension du centre de loisirs

L'école en fête !

Afin d'égayer cette période troublée par le contexte sanitaire, les classes de maternelle ainsi que les classes de CP, CE1 et CE2 ont organisé un carnaval le vendredi 19 mars.

Les élèves de maternelles étaient tous vêtus de leurs plus beaux costumes. Princesses, fées, cow-boys, super héros. Une ribambelle d'enfants costumés égayant ainsi les couloirs de l'école.

Les élèves de cycle 2 ont, quant à eux, mis à l'honneur le travail effectué en classe avec leurs enseignantes autour du carnaval de Venise. Chaque élève a ainsi fabriqué un masque vénitien ou d'Arlequin et a pu défiler dans l'école.

Un moment heureux et convivial que chacun a pleinement savouré !



Un projet autour du développement durable à l'école.

L'équipe pédagogique travaille actuellement sur l'élaboration d'un projet autour du développement durable.

L'idée de ce projet est d'associer les élèves directement autour d'objectifs liés au développement durable au sein de leur école mais aussi de leur commune.

Au cœur de la nouvelle école maternelle

Depuis la rentrée de janvier, les élèves des classes maternelles côtoient quotidiennement la nouvelle école.

Ils ont ainsi la chance de fréquenter quotidiennement la très belle salle de motricité. Tapis de gym, poutre, échelle de motricité, échasses, cerceaux...et bien d'autres accessoires permettent aux enfants de bénéficier de conditions optimales dans la pratique du sport.



Aux couleurs variées, l'école compte 4 classes spacieuses et équipées de mobilier neuf ; deux dortoirs, et des salles de rangement.

Pour le moment, deux classes sur quatre sont installées dans le bâtiment coloré. Mais dès la rentrée, toutes les classes seront occupées puisque l'Inspection Académique ouvrira une 4ème classe maternelle à la rentrée de septembre.

Claire DINTZNER

Comme vous le savez la commune s'agrandit et pour cela nous avons embauché de nouveaux agents :

Sabrina a rejoint Sylviane et Gracinda à la cantine.

Sandra a rejoint nos ATSEMS Christelle, Valérie et Marine

Les vacances de Février

En raison de la crise sanitaire, le centre de loisirs a connu une faible fréquentation.

Mais ce n'est pas pour autant que les enfants se sont ennuyés.

Comme d'habitude, nous avons fait beaucoup d'activités manuelles. Nous avons confectionné des masques pour le carnaval.

Nous avons eu de la chance avec la météo, cela nous a permis d'aller nous promener dans le bois de Villeron et faire des jeux de ballons.



Les Mercredis

Les mercredis se déroulent par groupe de classe afin de faire au mieux pour ne pas mélanger les enfants.

Pendant le mois de février, nous avons continué à travailler sur le thème de l'hiver, ce qui nous a permis de réaliser une fresque sur l'Antarctique.

Au retour du confinement nous avons plus axé nos travaux sur le printemps



Nous avons également travaillé sur le thème de l'espace, ce qui a permis aux enfants d'exécuter une très belle fresque avec les planètes, les astronautes et les fusées.



Anne SILVA

RAPPEL DES HORAIRES POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Matin : 7h15 - 8h20 - Soir : 16h30 - 18h55

Les mercredis et vacances scolaires

7h15 – 18h55

Les enfants doivent arriver avant 9 heures et avoir quitté le centre à 18h55.

Nous vous rappelons qu'il faut absolument rendre les feuilles d'inscription pour la réservation des repas et des vacances scolaires aux dates indiquées.

Mairie de villeron

25, rue Saint-Germain - 95380 VILLERON
Tél. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20

contactvilleron@roissy-online.com

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 21 septembre 2020.

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 18 h 00

Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00

Jeudi : 13 h 30 à 18 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00

Fermé au public

le MARDI, le JEUDI matin et le SAMEDI

Naissances

• PRUVOST Matt, Christian, Georges
né le : 18 février 2021 à SENLIS (60)

• MERRET Noé, Romain
né le : 10 mars 2021 à GONESSE (95)

• EJJAAD Amarya
née le : 15 avril 2021 à GONESSE (95)

• VANSON Evaëlle
née le : 24 avril 2021 à BEAUMONT SUR OISE (95)

Alors que les premiers rayons de soleil pointent leur nez...

Le bien vivre ensemble passe par quelques règles incontournables, alors à toutes fins utiles, nous souhaitons en rappeler quelques-unes mais aussi faire appel au sens civique de chacun. Tout le monde aime profiter d'une grasse matinée mais aussi s'amuser entre amis n'est-ce pas ? Alors, que ce soit pour bricoler ou pour jardiner, n'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls au monde... aujourd'hui le casse-pied c'est le voisin mais demain ce sera peut-être vous... Ainsi :

Les as du bricolage comme les mordus de la tondeuse peuvent s'adonner à leur sport favori :

- **En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

- **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**

- **Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h et pour le jardinage uniquement de 16h à 19h.**

Les fêtards peuvent s'amuser autant qu'ils le souhaitent mais en respectant leur voisinage, sans provoquer de nuisances sur la voie publique et sans dégrader les espaces verts dont chacun souhaite pouvoir profiter aussi.

Différents arrêtés municipaux s'appliquent sur la commune – ils sont consultables en mairie et proscrivent notamment :

- Les feux et barbecues sauvages sur l'espace public,
- La consommation d'alcool sur la voie publique, de jour comme de nuit,
- **La circulation des scooters, motos et vélos sur les espaces verts. Les deux roues comme les rollers peuvent circuler mais sans gêner les autres usagers.**
- **Le manque de savoir-vivre de quelques possesseurs de chiens : ceux-ci doivent être tenus en laisse (encore plus ceux de catégorie 1) et ne rien oublier derrière eux après leur balade (rues et espaces verts compris). Pensez à ramasser les déjections de votre animal favori.**
- **L'abandon de déchets et autres détritrus sur les espaces publics.**

Concernant ce dernier point, nous rappelons aux Villeronnais que différents jours de collecte sont en vigueur sur la commune et qu'une déchetterie est à leur disposition à Louvres.

Vous aimez vivre à la campagne alors respectez votre environnement et rappelez-vous que tout dépôt en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

- Ordures ménagères : Mercredi après-midi (les bacs sont à sortir le matin de la collecte avant 12h)
- Emballages et papier : Vendredi matin
- Déchets verts : Mercredi (bacs à sortir la veille au soir)

- Gros volumes : 2ème lundis des mois impairs





Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile



OBJECTIF CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDC



Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Journée de défense et de citoyenneté

Vous pouvez accomplir cette démarche directement auprès de la mairie, en vous munissant d'une pièce d'identité, d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile (- 3 mois).

Ou bien via le site
MAJDC.FR

A vos agendas

Élections Départementales et Régionales :
20 juin 2021 et le 27 juin 2021

Opération de tranquillité absences

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Absences, complétez le bulletin disponible sur www.roissypaysdefrance.fr/vivre/securite/operation-de-tranquillite-absences ou vous le procurer en mairie et le déposer à la Police municipale.

Partez l'esprit tranquille

Le dispositif «Opération Tranquillité Absence» (OTA) propose une surveillance de votre domicile en cas d'absence prolongée.

Ce service gratuit vous permet de partir en vacances ou en week-end plus sereinement. Cette action a pour but de dissuader d'éventuels cambrioleurs par des rondes régulières, à des heures variées, aux abords de votre domicile pendant vos absences.

Afin de pouvoir bénéficier de ce service, un formulaire indiquant vos dates de départ et de retour est à votre disposition au poste de Police Municipale.



Police Municipale Intercommunale

ZI Louvres - 32, rue de la Briqueterie - Immeuble «Le Coudray»
95380 LOUVRES

Fibre optique

Depuis fin octobre 2020, le déploiement des infrastructures de fibre optique est terminé sur le village, les offres commerciales des divers opérateurs internet sont possibles depuis le 19 janvier 2021.

Si vous n'êtes pas encore éligibles aux offres fibre et que vous habitez dans des logements collectifs, votre bailleur ou syndic doit prendre contact avec le gestionnaire d'infrastructure. Une convention est nécessaire pour autoriser le raccordement des bâtiments au réseau de fibre optique.

Pour tout dysfonctionnement, comme précédemment avec l'ADSL, chacun doit contacter et traiter l'anomalie avec le service client de son fournisseur d'accès.

Pour signaler une anomalie sur l'infrastructure présente sur la voie publique (Armoire ouverte, câble au sol...), vous pouvez le faire par l'intermédiaire de l'application « Alerte THD 95 »

Christophe DUPUIS

#TOURNÉE REBOND

VOTRE AGGLO VOUS ACCOMPAGNE

EMPLOI · ENTREPRENEURIAT · MOBILITÉ · FORMATION

TROUVER DU TRAVAIL - CHANGER DE MÉTIER - SUIVRE UNE FORMATION - CRÉER VOTRE ENTREPRISE - COMMENT VOUS DÉPLACER

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France vous accompagne dans votre réflexion et vos démarches. La Tournée rebond arrive près de chez vous, avec des professionnels qui sont là pour vous aider et vous conseiller. Alors n'hésitez pas, ils vous attendent.
Gratuit et sans rendez-vous.

MAI-JUIN 2021

21/05

Survilliers/Fosses, Gare RER - 16h à 19h

25/05

Village 2 : Survilliers, Mairie - 10h à 14h

Saint-Witz, parking du gymnase - 15h à 18h

27/05

Vémars, Mairie - 10h à 13h

Chennevières-lès-Louvres, Mairie - 15h à 18h

01/06

Villeron, devant l'école - 10h à 13h

Fosses, place Jean Moulin - 16h à 19h

02/06

Roissy-en-France, Mairie - 12h à 15h

Roissy-en-France, gare RER CDG Roissy - 16h à 19h

03/06

Marly-la-Ville, place Dalibard - 10h à 13h

Puiseux-en-France, Mairie - 14h à 17h

08/06

Épiais-lès-Louvres, Mairie - 10h à 13h

Village 3 : Louvres, place de la Gare - 14h à 18h



Des professionnels viennent à votre rencontre !

Retrouvez la Tournée rebond
à partir de septembre 2021 pour une 2^e édition !

Plus d'informations :
01 39 86 56 20 - contact@creative-france.fr
roissypaysdefrance.fr

@busdelinitiative



Entretien des espaces verts

La clairière

Cet espace laissé à la disposition de la commune par la CARPF, va reprendre sa vocation d'aire de jeux pour les enfants du groupe scolaire, les familles et les sportifs qui pratiquent le football.

Depuis deux ans des travaux ont été réalisés tels qu'un important transfert de terre pour planifier la surface et procéder à l'ensemencement.

Il sera bientôt complètement opérationnel.

Allée Gérard BAUCHE

Pour faciliter les travaux d'entretien, nous avons fait procéder à l'arrachage de souches et à la stabilisation des aires de tonte par l'apport de terre végétale. Ces travaux ont également le mérite de sécuriser la circulation des piétons et aux enfants de jouer en toute sécurité dès lors où ils ne sont pas exposés aux déjections canines inopportunes.



Bois de Villeron

Après l'opération abattage débardage du bois en 2019 qui a généré un gros désordre dans cet espace boisé classé, il a fallu faire preuve de patience pour lui rendre un aspect plus accueillant.

L'Office National de la Forêt (ONF) a fait quelques travaux fin 2020, pour dégager les allées, mais là aussi il a fallu qu'il intervienne pour remettre en état deux allées particulièrement abîmées.

Après ces épisodes peu glorieux, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) après concertation a convenu d'élaborer une convention pour que la gestion du bois soit faite en partenariat avec la commune de Villeron et son Maire.



Intervention de la société Nature et Paysage

C'est ainsi que du 4 au 6 mai, l'entreprise **Nature et Paysage** est intervenue pour effectuer un nettoyage aux abords des allées qui longent le CD9 jusqu'au bassin de retenue des eaux pluviales du SIAH.

Si ces travaux sont validés par la CARPF, nous poursuivrons l'opération afin de mieux maîtriser l'état du bois au-delà des allées.

Les promeneurs ou sportifs qui utilisent le bois de Villeron ont apprécié cette première opération.

Cimetière

Afin de végétaliser un peu plus cet espace fréquenté, il a été décidé d'effectuer des plantations à l'entrée pour créer du volume.

Nous avons pris l'option de planter quatre cyprès. C'est également l'entreprise **Nature et Paysage** qui s'est acquittée de cette mission.



Une pause bien méritée par un froid glacial

Autres travaux

Les Vergers de Saint Germain

Les travaux de la partie Nord du programme FRANCE PIERRE sont maintenant presque totalement achevés et permettent de mieux appréhender ce lotissement de qualité.



La commune a ainsi pu achever les travaux de clôture autour de la salle polyvalente. C'est la société **CRISTAL** qui s'est acquittée de cette mission.

Toutefois, au niveau de l'immeuble Les Epis, nous allons également créer une zone bleue pour éviter des stationnements abusifs.



Fibre optique

La fibre optique était attendue par nombre d'administrés, surtout ceux qui télé travaillent.

Par contre, les techniciens qui interviennent pour les opérateurs sont peu professionnels et ne sont pas regardants.

Portes des armoires dégradées ou non fermées, fils qui courent le long des habitations ou passent devant les fenêtres.

Il est fâcheux que l'opérateur SFR qui a eu la gestion de ce marché ne soit pas plus présent sur le terrain pour recadrer les différents intervenants.



Vidéosurveillance

En ce début d'année, nous avons poursuivi les travaux d'installation de caméras dans différents sites de la commune et changé celles de la mairie un peu vieillissantes.

Nous avons malheureusement subi début mai des dégradations de caméras sur deux sites qui ont entraîné des dépôts de plaintes auprès de la gendarmerie et des déclarations de sinistres auprès de notre assureur.

